Informations de base

2017/0297(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Équivalence des inspections sur pied effectuées et équivalence des semences produites: au Brésil (des cultures productrices de semences de plantes fourragères et de céréales, et des semences de plantes fourragères et des semences de céréales); en Moldavie (des cultures productrices de semences de céréales, de légumes et de plantes oléagineuses et à fibres, et des semences de céréales, des semences de légumes et des semences de plantes oléagineuses et à fibres) **Subject** 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.02 Légumes 3.10.06.03 Céréales, riz 3.10.06.04 Plantes fourragères 3.10.06.05 Plantes textiles, coton 3.10.06.06 Plantes oléagineuses **Zone géographique** Brésil Moldavie	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/11/2017	Publication de la proposition législative	COM(2017)0643	Résumé
16/11/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
10/07/2018	Vote en commission,1ère lecture		
12/07/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A8-0253/2018	Résumé
11/09/2018	Décision du Parlement, 1ère lecture	T8-0318/2018	Résumé
11/09/2018	Résultat du vote au parlement		
09/10/2018	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
23/10/2018	Signature de l'acte final		
23/10/2018	Fin de la procédure au Parlement		
12/11/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		